

Montreuil, le 1^{er} juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liste des plantes attractives pour les abeilles : tous acteurs pour participer à la protection des pollinisateurs !

La liste des plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter a été dévoilée le 1^{er} juin 2017 à l'occasion d'une conférence-débat « Protection des pollinisateurs, tous acteurs ! », organisée par l'interprofession Val'hor et l'Unep - Les entreprises du paysage, avec le concours de FranceAgriMer, dans le cadre de la 14^e édition de Jardins, Jardin aux Jardins des Tuileries à Paris.

FranceAgriMer, l'institut technique de l'abeille (ITSAP), le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, la société nationale d'horticulture de France (SNHF), l'institut technique de l'horticulture (Astredhor) et l'interprofession Val'hor ont mené un important travail en partenariat avec l'institut national de la recherche agronomique (Inra), le conservatoire national des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (CNPAM), le groupement national interprofessionnel des semences et plants (Gnis) et la société botanique de France (SBF) pour établir une liste de plantes attractives pour les abeilles et les pollinisateurs.

Protéger et développer les espaces attractifs pour les abeilles et les pollinisateurs

Les abeilles se nourrissent essentiellement du nectar et du pollen des fleurs et leur survie dépend en grande partie de la disponibilité de ces ressources dans leur environnement. Pour leur équilibre alimentaire, les insectes pollinisateurs ont besoin de butiner une grande diversité d'espèces florales.

Le maintien et le renforcement de la diversité floristique (arbres, arbustes, plantes annuelles...) sont essentiels à la santé des abeilles et des autres pollinisateurs. L'uniformisation des paysages et l'artificialisation des territoires ont contribué à une réduction des ressources disponibles.

La protection et le développement de surfaces fleuries, avec des espèces attractives pour les abeilles, sur les surfaces agricoles (cultures, bandes enherbées, jachères), les jardins particuliers et publics, les abords des voies de circulation, les surfaces gérées par les collectivités, les zones industrielles et commerciales, sont autant de réponses à l'amélioration des conditions de vie des abeilles.

Une liste de 200 plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter, à destination de ceux qui souhaitent participer à la protection des abeilles et des pollinisateurs

La flore métropolitaine est estimée à plus d'un millier d'espèces mellifères. Réduite à 200 végétaux, cette liste a vocation à être un outil d'aide au choix des espèces à implanter, à partir de plusieurs critères tels que le type de plante ou la période de floraison, mais aussi leur disponibilité dans les circuits classiques de distribution et chez les horticulteurs et pépiniéristes de France métropolitaine. Elle recense des végétaux répondant à la diversité des utilisateurs potentiels : espèces agricoles, cultures potagères et fruitières, plantes ornementales.

La liste des plantes attractives pour les abeilles est disponible en ligne sur le site internet de FranceAgriMer, via le lien suivant; <http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/PPAM/2017/Liste-des-plantes-attractives-pour-les-abeilles>, sur le site de Val'hor www.valhor.fr et sur les sites des partenaires.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr